



# L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section  
CPP N° 0210 S 05506  
Directeur de la publication :  
Geoffroy CHEVALIER  
Tél. : 04 92.53.45.28  
Fax : 04 92 53 78 84  
ISSN 1266-6548  
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
<i>Edito</i>	p. 1
<i>Pétition accompagnement</i>	p. 2
<i>Infos syndicale</i>	p. 3
<i>ZEP</i>	p. 4
<i>Pétition lecture</i>	p. 8

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine  
Bourse du Travail - Place Grenette  
BP 42  
05002 Gap Cedex  
<http://www.snuipp.fr/05>



Déposé le vendredi 10 mars 2006

1/2 journées d'information syndicale  
sur le temps de travail

### Ouvertes à tous

syndiqués ou non, titulaires, directeurs, ziliens,  
en stage de formation continue, PE2...

Modalités page 3  
ou sur notre site Internet : lettres pré-remplies

**Rendez-vous...**

**... en mars à :**

- **Laragne** : vendredi 24 mars  
13h30-16h30 Lieu à préciser
- **Embrun** : vendredi 24 mars  
14h00-17h00 École élémentaire Pasteur
- **Gap** : samedi 25 mars  
8h30-11h30 Salle des fêtes du Lycée D. Villars
- **Briançon** : samedi 25 mars  
9h00-12h00 centre culturel salle des associations
- **Saint-Bonnet** : mercredi 29 mars  
8h30-11h30 École élémentaire de Saint Bonnet

Info de dernière minute : 8 postes sont attribués au département pour le concours interne de professeur des écoles (4 de moins que l'an dernier).

## Edito

Il ne se passe pratiquement pas un seul jour sans que nous ayons à subir de nouveaux méfaits de la politique gouvernementale. La liste serait longue à dresser des remises en cause, des dénigrement, des abandons, que ce soit dans le domaine de l'emploi ou des services publics, de la protection sociale, de l'éducation et de la jeunesse.

Heureusement, le mouvement social qui s'amorce avec le combat contre le CPE nous donne du baume au cœur. L'action des jeunes, en particulier, qui ont compris qu'on leur promet un avenir de galère, est réconfortante. Le 7 mars, dans l'unité syndicale, jeunes, salariés, retraités, côte à côte ont donné à cette journée un éclat particulier qui ne sera pas sans suite....

Dans notre département, vient s'ajouter un problème supplémentaire provoqué par l'Inspecteur d'Académie : l'abandon de l'expérimentation et le retour de la note au mérite. Belle initiative qui a de quoi réjouir notre cher Ministre de l'Intérieur !!!

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier bulletin, le SNUipp a invité le SGEN et SUD à co-organiser les prochaines réunions d'information syndicale. Ces réunions permettront de déterminer tous ensemble la stratégie à adopter pour faire entendre raison à notre Inspecteur d'Académie.

Il s'agit donc d'être très nombreux lors de ces réunions. Ce sera déjà une première façon de montrer à notre Administration notre attachement au dispositif que nous avons mis en place.

Parallèlement, nous avons élaboré une pétition en direction de l'IA incluse dans ce bulletin page 2.

Il va sans dire que cette pétition doit être massivement signée par les collègues pour que nous ayons une chance de nous faire entendre.

En résumé, dans l'immédiat, deux actions par rapport à l'accompagnement : participer très massivement aux réunions d'information syndicale organisées unitairement et signer la pétition pour un maintien et une amélioration de l'accompagnement d'équipes d'école dans toutes ses dimensions.

B. Hodoul



## REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ouverte à tous, syndiqués ou non

### Demi-journées d'information syndicale unitaire



### Ordre du jour

- 1 Avenir de l'accompagnement des équipes d'école
- 2 Actualités locales et divers.

**Prenons la parole !**

**Participez nombreux aux infos syndicales !**

Ecole Publique de .....

### LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur (décret du 28 mai 1982, circulaire du ministre de l'Education Nationale du 16 janvier 1985), une réunion d'information syndicale pour les enseignants aura lieu le .....

Ce droit est reconnu à tous les salariés dans leur entreprise.  
Il n'y aura pas de classe cette demi-journée.

Fait à ....., le .....

L'instituteur(trice)

### LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Cachet de l'école

Madame ou Monsieur  
l'IEN .....

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, les personnels soussignés de l'école de ..... vous informent qu'ils participeront à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le.....  
À.....

Nom Prénom Emargement

### Modalités de participation

Informer les parents et l'IEN de la circonscription rapidement.  
**NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE LIMITE !!!**

La représentativité du SNUipp ne souffre aucune contestation, vous pouvez participer à cette réunion en toute tranquillité.

**Pas de coup bas ! N'hésitez pas à contacter la section en cas de problème.**



Partie  
à retourner  
à l'école  
datée  
et signée

Information sur la demi journée du .....

Date :

Signature :

## ***Déclaration de résistance***

### **Refus d'application de la circulaire De Robien n° 2006-003 sur la lecture (B.O du 12/01/06)**

Nous, enseignants, nous déclarons que nous ne tiendrons pas compte de la circulaire du Ministre de l'Éducation Nationale imposant une méthode de lecture unique.

En effet, nous considérons que cette annonce est un déni complet de notre fonction. Nous estimons que chaque enseignant doit rester responsable de ses pratiques pédagogiques, dans le respect des programmes officiels : c'est un fondement de son statut. En tant que cadre de l'Éducation Nationale, nous avons une mission de conception et nous ne sommes pas de simples exécutants.

L'enseignement de la lecture s'est amélioré au fil des années, grâce aux apports de la recherche, à la politique des cycles à l'école primaire, à l'introduction de la littérature jeunesse dans les classes. Les programmes officiels de 2002, ambitieux, sont d'ailleurs le reflet de cette évolution.

Quant aux chercheurs, contrairement à ce que prétend le Ministre, ils sont loin d'être unanimes sur le sujet. Pour preuve, le nombre de spécialistes de l'apprentissage de la lecture qui s'opposent à cette circulaire (Professeurs d'IUFM, chercheurs en sciences de l'éducation, Inspecteurs...)

Nous, enseignants, sommes des individus responsables, soucieux de la réussite de nos élèves. Nous ne comptons pas renoncer à notre liberté pédagogique, à nos fonctions de concepteurs, ni à nos responsabilités.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>ECOLE</b>	<b>SIGNATURE</b>

*Cette pétition a été élaborée par un collectif d'enseignants du briançonnais ; nous diffusons cette pétition et le SNUipp y apporte son soutien conformément à ses appels. Vous pouvez nous retourner la pétition au SNUipp 05.*



**Il n'est jamais trop tard, syndiquez-vous !**

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.